



Mobilisation nationale le 18 novembre pour défendre le médico-social, la psychiatrie et l'accès au soin pour tous

Depuis plusieurs années, la Fédération des Orthophonistes de France alerte sur la disparition progressive des orthophonistes des lieux de soin pluridisciplinaires, hospitaliers ou médico-sociaux, ce qui entraîne un défaut d'accès au soin pour les patients. Le conventionnement des établissements avec des orthophonistes libérales déjà submergées et épuisées ne peut se substituer à la **spécificité d'un travail institutionnel**.

Aujourd'hui, **les restructurations démantèlent le travail d'équipe** et restreignent les capacités de prise en charge des patients, causant le désarroi et la colère des professionnels. Des plateformes POC (Plateformes d'Orientation et de Coordination) sont imposées aux CMPP, CAMSP, CMP et limitent la population accueillie aux Troubles Neuro-Développementaux. Ces structures devraient alors orienter les enfants vers des professionnels en libéral, tel un centre de redistribution qui exécuterait des bilans et listerait les rééducations nécessaires. **Non, nous ne sommes pas des prestataires de bilan dans un grand marché de soin sur commande !**

La pandémie vient de nous rappeler la vulnérabilité de chaque individu en l'absence de lien social, et pourtant le gouvernement continue sa logique purement comptable et instrumentale de démantèlement des institutions et d'ubérisation de la santé.

La FOF, syndicat professionnel d'orthophonistes, dénonce :

- **les plateformes et leur traitement déshumanisé des patients** : réduction d'un enfant à un pourcentage d'invalidité et forfait de soin : bienvenue à la "children economy" ! Les patients sont triés plutôt que soignés ; le soin est morcelé entre divers professionnels libéraux sans liens entre eux et qui n'ont alors pas les moyens de faire un travail d'équipe de qualité ;
- la disparition programmée des orthophonistes des lieux de soin pluridisciplinaires (CMP, CMPP, CAMSP, IME...) ;
- la **perte de sens du travail des orthophonistes** : le soin ne se résume pas à des bilans ou à un saupoudrage de séances
- les vacances de postes en institution du fait de la **faible attractivité salariale** et des restructurations ;
- l'absence de revalorisation salariale en dépit des annonces du Ségur et de la mission Laforcade ;
- la **dégradation de la formation initiale** par une disparition des lieux de stages institutionnels ;
- l'inclusion scolaire : leurre qui ne tient pas compte de la souffrance psychique des enfants et du manque de moyens alloués à cette inclusion.

La FOF revendique :

- un **accès aux soins pour tous les enfants en souffrance** et la défense d'un projet de soins pour chacun, en acceptant une pluralité des approches thérapeutiques ;
- le **respect de la temporalité du patient et de sa singularité** = stop à la politique du chiffre !
- l'institution comme lieu de travail, de réflexion, d'analyse et de coordination des équipes pluridisciplinaires pour les patients et leur famille avec l'ensemble des partenaires (institutions, services sociaux et judiciaires, Education Nationale...) ;
- la rémunération des temps de réunion pour tous (saliés et libéraux) ;
- l'embauche de soignants au sein des institutions plutôt que des coordinateurs sur des plateformes ;
- une **revalorisation salariale** en adéquation avec le niveau de diplôme des orthophonistes (**bac +5**).

Ainsi, pour défendre le soin, l'accès au soin et soutenir le travail des institutions, la FOF appelle à la mobilisation, par la journée de grève du jeudi 18 novembre 2021.

Venez manifester à Paris à 13h devant le Ministère des Solidarités et de la Santé, 14 avenue Duquesne.

Contact : Valérie BATAILLARD (06 86 65 24 78 / 03 88 35 90 52)

Fédération des Orthophonistes de France

16 rue des Champs de Charolles – 71120 CHAROLLES – 03 88 35 90 52

<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

fof.federation@gmail.com